



Liste des admis aux Ateliers Égalité des Chances 2019-2020.

Suite aux oraux de sélection qui se sont tenus les 13,14 et 15 mai 2019, 15 candidats sont admis aux Ateliers Égalité des Chances mis en place par La Fémis et la Fondation Culture & Diversité :

Monsieur	<b>Peter</b>	<b>Bastos</b>
Madame	<b>Emeline</b>	<b>Boichut</b>
Madame	<b>Solene</b>	<b>Chouvet</b>
Monsieur	<b>Yanis</b>	<b>Conduche</b>
Monsieur	<b>Sergio</b>	<b>De Figueiredo Nicolau</b>
Madame	<b>Sirifo</b>	<b>Diakaby</b>
Madame	<b>Sarah</b>	<b>Fakhri</b>
Madame	<b>Helena</b>	<b>Kacic</b>
Monsieur	<b>Malik</b>	<b>Kaddour</b>
Madame	<b>Maëlis</b>	<b>Le Roux</b>
Madame	<b>Marine</b>	<b>Mabila</b>
Madame	<b>Mathilde</b>	<b>Suliga-Descamps</b>
Madame	<b>Boppa Laurine</b>	<b>Thach</b>
Madame	<b>Emilie</b>	<b>Thomas</b>
Madame	<b>Ysana</b>	<b>Watanabe Collet</b>

Liste d'attente par ordre de priorité :

1. Monsieur Estèphe Lesaulnier
2. Madame Melissa Botella

Pour tous les autres, nous vous remercions pour votre candidature. Le grand nombre de dossiers et la grande qualité des candidatures a rendu la sélection très difficile.

Le fait que vous n'ayez pas été retenu pour les Ateliers Égalité des Chances n'est en aucun cas un jugement de valeur, ni sur la qualité de votre dossier ni sur votre orientation vers des études supérieures en cinéma.

Cette réponse négative ne présage en rien d'un échec au concours, et nous vous rappelons que vous pouvez bien évidemment présenter le concours d'entrée à La Fémis.